

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 27 février 2013**

**POINT XI.3-2° alinéa :**  
**Rapport des travaux du CEVU du 4 février 2013 : compte-rendu de la commission de la pédagogie du 29 janvier 2013 : examen des partenariats internationaux présentés par le Pôle Relations Internationales**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1<sup>er</sup> février 2011

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE, avec 25 pour (unanimité) : les partenariats internationaux présentés par le Pôle Relations Internationales.**

Dijon, le 1<sup>er</sup> mars 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J : Tableau des projets internationaux*

Extrait transmis à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 4 mars 2013

Extrait publié sur le site internet de l'établissement le : 4 mars 2013

**Projets internationaux à soumettre à la Commission de la Pédagogie du 29 janvier 2013 et au CEVU du 4 février 2013**

**Projets d'échange non diplômant (pour information)**

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	AVIS CP	AVIS CEVU
1	BRESIL	Université de l'Etat de Sao Paulo (UNESP)	ISAT	Béatrice Lay	L'ISAT, en partenariat avec le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers) et ces 3 universités brésiliennes, a déposé un projet commun (« Energie, Transport et Infrastructure ») dans le cadre du programme BRAFITEC (BRASil France Ingénieurs TECHNOlogie), soutenu par les ministères brésiliens et français (MAE et MESR) et coordonné, en France, par la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI). Ce projet a été retenu et permettra à l'ISAT d'organiser la mobilité étudiante et enseignante avec ces 3 universités, grâce à des bourses de mobilités importantes accordées dans le cadre de ce programme. Ces accords sont nécessaires pour que l'ISAT puisse participer au programme BRAFITEC et ne se justifie que dans le cadre de ce programme.	FAVORABLE	FAVORABLE
2		Université Fédérale des Vallées du Jequitinhonha et Mucuri (UFVJM)				FAVORABLE	FAVORABLE
3		Université Fédérale de Itajuba (UNIFEI)				FAVORABLE	FAVORABLE
4	ROYAUME-UNI	Edinburgh Napier University	IUT Chalon-Sur-Saône IUT Dijon Auxerre	Caroline Chabut Martine Galindo	Renouvellement d'un accord qui permet aux deux IUT concernés d'envoyer des étudiants des différents DUETI de l'UB à l'Université de Napier.	FAVORABLE	FAVORABLE